



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Entité adjudicatrice :

- Réseau Périnatal de Mayotte (REPEMA).

I – Objet du marché

Le département de Mayotte est sujet à un dynamisme démographique qui se caractérise par un nombre de naissances élevé et croissant. Cette dynamique de population rend complexe le développement et l'adaptation du département dans les domaines de la santé, éducation, économie, emploi et logement. Le constat émanant du terrain démontre une méconnaissance de la population de la planification familiale, de la vie affective et sexuelle, de la contraception et de la grossesse de manière générale. Les habitants de Mayotte ont besoin d'un message global de sensibilisation qui n'a pas été réalisé depuis de nombreuses années.

Le Réseau de Santé REPEMA, porteur du marché, recherche une **agence de communication** ou **société de production audiovisuelle** pour les accompagner dans la conception et la diffusion d'une mini-série d'épisodes télévisés diffusée lors de la rentrée scolaire de janvier 2020. Le titulaire doit proposer une approche créative, humoristique, ambitieuse, intergénérationnelle et adaptée à Mayotte, la faire valider par le comité de pilotage du projet puis la mettre en œuvre.

REPEMA (association loi 1901 créée en 2009) a pour principal objectif d'améliorer, de renforcer la qualité et la sécurité de la prise en charge en périnatalité. Ses missions s'articulent autour de :

- L'optimisation de la coordination et de la communication entre les acteurs de la périnatalité,
- L'harmonisation des pratiques professionnelles, de la formation, de la diffusion d'informations auprès des professionnels de la santé périnatale,
- L'information et l'orientation des femmes et des couples dans les parcours de soins.

REPEMA est constitué d'usagers, de professionnels de diverses spécialités (gynécologie, obstétrique, pédiatrie...) ayant pour mission d'offrir à la population de Mayotte une offre de santé coordonnée et graduée entre les différents acteurs.

II – Description du marché

Thématiques des 10 épisodes

1. Infections sexuellement transmissibles
2. Contraception, consultation gynécologique
3. Contraception d'urgence
4. Interruption volontaire de grossesse
5. Grossesses précoces
6. Suivi précoce de grossesse, suivi de grossesse
7. Allaitement, diversification alimentaire
8. Soins de l'enfant, vaccination
9. Planification des naissances, consultation prénatale
10. Parentalité, paternité, maltraitance

Public

Cible principale : l'ensemble de la population vivant à Mayotte

Cœur de cible : population en âge de procréer

Cible secondaire : personnes âgées

Objectifs

Le Réseau Périnatal attend que cette campagne remplisse son objectif principal :

- Renforcer le niveau d'information de la population générale sur la planification familiale, santé de la femme et du nouveau-né.

D'autres objectifs secondaires sont attendus :

- Renseigner la population sur les sites de consultations existants sur le territoire,
- Améliorer la connaissance globale de la santé génésique,
- Réduire les prises de risques,
- Rendre la population acteur de leur santé,
- Sensibiliser à la vie affective et sexuelle,
- Sensibiliser à la santé de la femme et du nouveau-né.

Calendrier

La série d'épisodes sera diffusée lors de la rentrée scolaire de janvier 2020. La société proposera un teasing de la campagne diffusé la première quinzaine de janvier qui précédera la série. Il est demandé à la société de réaliser un rétroplanning de la réalisation du projet ainsi qu'un calendrier prévisionnel des diffusions avec les chaînes locales et sur les réseaux sociaux. Le résultat du shooting photo devra être rendu en juin et les vidéos prêtes à diffuser en juillet.

Prestations attendues

1. COORDINATION

- Proposer et faire valider par le comité de pilotage un calendrier de réalisation du projet ainsi qu'un planning de diffusion,
- Gérer le planning des comédiens et coordonner leur présence sur les tournages,
- Coordonner les besoins humains et techniques liés au projet.

2. SCENARIO

Toutes les informations de sensibilisation pratiques et médicales seront transmises à la société. Elles seront accompagnées d'anecdotes et de cas réels anonymes rencontrés par les professionnels de santé à Mayotte. Il sera demandé à la société de :

- Rédiger chaque scénario selon les plans de tournage en respectant la durée prévue des épisodes,
- Faire concorder chaque scénario avec des situations de la vie réelle des différentes tranches de la population de Mayotte,
- Chaque épisode sera composé de plusieurs scénettes liées au thème principal de l'épisode (ex : séries télévisées humoristiques « Scène de ménage », « Nos chers voisins », ...),
- Les 10 épisodes doivent être liés entre eux par les personnages.

3. COMEDIENS

La société doit réaliser le casting des comédiens au sein des associations locales de théâtre ayant déjà fait leurs preuves notamment dans des séries télévisées telle que Chababi. La société doit respecter l'enveloppe budgétaire dédiée aux cachets des comédiens et optimiser au maximum le nombre de jours de tournage selon les comédiens et les décors.

4. DECORS ET COSTUMES

La société devra, en fonction du scénario de chaque scène, sélectionner et fournir les décors et costumes en association avec les comédiens. Les décors et costumes devront s'approcher au plus près du mode de vie des différentes tranches de la population mahoraise.

5. REALISATION ET MONTAGE DES EPISODES

Ce poste englobe toutes les étapes de la réalisation d'une vidéo avec entre autres le tournage, le découpage technique, la mise en scène, pré-montage et les autres étapes de post-production audio/vidéo. La société doit être en mesure de répondre à tous les besoins techniques et humains nécessaires. La durée de chaque épisode est fixée à 6 minutes.

6. PRODUCTION DE CONTENUS

Il est demandé à la société de fournir :

- 10 épisodes de 6 minutes sur les thématiques mentionnées précédemment en shimaoré sous-titré français,
- Le teaser de la série en shimaoré sous-titré français,
- La bande son originale utilisée dans les vidéos (teaser, épisodes, génériques),
- Une banque d'images créée à partir des shootings des épisodes,
- Les visuels créés pour les vidéos,
- Les typographies utilisées.

7. DROITS A L'IMAGE ET PROPRIETE INTELECTUELLE

Il est demandé à la société de proposer tous les documents nécessaires à la cession des droits à l'image des comédiens ainsi que la réutilisation, modification, rediffusion d'une quelconque manière que ce soit de l'ensemble des contenus produits par la société.

III – Modalité de réponse

Proposition de réponse aux prestations attendues

- Choisir un des dix thèmes, proposer un storyboard et au moins un visuel pour le teasing (affiche, 40x60, 4x3, réseaux sociaux, etc.) pour ce thème choisi,
- Proposer un calendrier prévisionnel du tournage et de la diffusion.

Pièces à fournir

- Présentation de la société et de son organisation générale (RH, spécialités de la société, équipe et spécialités de chaque salarié, constitution de l'équipe projet, ...),
- Références,
- Proposition de réponse aux prestations attendues.

Conditions de participations

- Pour faciliter les échanges avec le porteur du projet, la société désignera un seul référent pour représenter l'équipe en charge du projet,
- La société dont le siège social n'est pas domicilié à Mayotte s'engage à assurer une présence régulière à Mayotte,
- La société devra réaliser le casting des comédiens au sein des troupes de théâtre locales.

Enveloppe budgétaire

L'enveloppe budgétaire pour la réalisation de ce projet ne devra pas dépasser 70 000 € TTC (hors poste n°3 cachets des comédiens).

Critère d'évaluation de l'offre

- 40% la créativité, la qualité du storyboard et des visuels proposés,
- 30% l'équipe projet,
- 30% le prix.

Conditions relatives au marché

- 30% à la commande,
- 40% au début du tournage,
- 30% à la restitution de toutes les productions.

Remise des offres

L'ensemble des documents demandés devront être transmis par voie postale ou en mains propres, sous format papier et numérique (clé USB), au plus tard **le mardi 15 janvier 2019 à 12h00** à l'adresse ci-dessous :

REPEMA Réseau Périnatal de Mayotte
Immeuble Anakao appartement 4
10 route de Cavani
97600 MAMOUDZOU

Référent REPEMA : Charlotte COLLOD charlotte.collod@repema.org 0639615108

Les documents devront impérativement porter la mention « NE PAS OUVRIR, MARCHE : Campagne massive de sensibilisation à la périnatalité ».